

PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

|                                    |                  |                                   |    |
|------------------------------------|------------------|-----------------------------------|----|
| Date de convocation                | 25 novembre 2025 | Nombre de conseillers en exercice | 23 |
| Date d'affichage de la convocation | 25 novembre 2025 | Nombre de conseillers présents    | 15 |
| Date d'affichage du procès-verbal  | 5 décembre 2025  | Nombre de votants                 | 20 |

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 décembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

**Étaient présents :**

QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, DUBOURG Thierry, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, BEDOUIN Jean-Pierre, LEPINGARD Séverine, HERVIEU Régine, LECHEVALLIER Sandrine, LEMERAY Véronique, STREIFF François, LESENECHAL Sylvain, BOUGEARD-BOSSARD Marie-Lise, MAZELINE Alain, DUBOURG Guillaume.

**Absent(e)(s) excusé(e)(s) :**

MAZIER Laetitia ayant donné procuration à Claudine WOLFF  
GODEFROY Patricia ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD  
SOPHIE Gérard ayant donné procuration à Nelly VILLEDIEU  
MAQUEREL Charline ayant donné procuration à Thierry DUBOURG  
FOLLIOU François ayant donné procuration à STREIFF François  
MARESCQ Anita excusée.

**Absent (s) :**

BOURDIER Nicolas, BUELO Maxime,

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Secrétaire de Séance :** Séverine LEPINGARD

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Ordre du jour :**

- 1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2°) Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2025
- 3°) Visite culturelle – Commune de Bir Jdid » région de Casablanca- MAROC
- 4°) Adhésion au contrat statutaire 2026 – Agents municipaux
- 5°) Adhésion à la Bibliothèque Départementale de la Manche 2026-2030- médiathèque
- 6°) Ecole LCE – Achat de vélos
- 7°) Location local – Le Tilia
- 8°) Budgets – Ecritures de fin d'année
- 9°) Tarifs- Edition du livre Cobra
- 10°) Lotissement les Ombelles – Avenant n°3
- 11°) Dossier subvention église – Région – Plan de financement
- 12°) Vidéo surveillance- Gendarmerie
- 13°) Recherche investisseurs lotissement LCE + Espace « Eco parc »
- 14°) Questions diverses

**1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne Séverine LEPINGARD comme secrétaire de séance.

**2°) Approbation du procès-verbal du 14 octobre 2025**

D20251202-01

Le procès-verbal du 14 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

### 3°) Visite culturelle – Commune de Bir Jdid – Région de Casablanca – Maroc

Monsieur le Maire rappelle que la ville de Bir Jdid avait apporté une aide importante à la commune d'Hébécrevon après le bombardement Cobra des 24 et 25 juillet 1944. A l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement, une délégation de la ville de Bir Jdid, conduite par leur maire, fut accueillie en juillet 2024.

A l'invitation de la municipalité de Bir Jdid, Monsieur Gilles Quinquenel et Madame Régine Hervieu se sont rendus au Maroc du 22 au 29 octobre 2025.

Cet accueil fut exceptionnel avec diverses visites organisées (école/lycées/parlement/province d'El Jadida...)

Un compte rendu de ces échanges a été présenté au conseil municipal avec la possibilité de partenariats futurs entre la commune de Thèreval et celle de Bir Jdid.

### 4°) Adhésion au contrat statutaire 2026 – Agents municipaux

D20251202-02

A l'issue de la consultation menée pour le renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel, Monsieur le Maire présente la proposition du Centre de Gestion de la Manche et celle de Groupama.

Après analyse des 2 offres, le conseil municipal :

- Retient la proposition la moins disante de **Groupama Centre Manche** pour la souscription du contrat d'assurance couvrant les garanties statutaires des agents territoriaux de la commune de Thèreval, selon les conditions suivantes :
  - Date d'effet du contrat : 1<sup>er</sup> janvier 2026
  - Durée du contrat : 4 ans
  - Adhésion pour les fonctionnaires affiliés à la CNRACL et les agents contractuels et fonctionnaires affiliés à l'IRCANTEC
  - Taux de cotisation applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (garantie 2 ans) :
    - CNRACL : 6.90 %
    - IRCANTEC : 1.06 %
  - La base de l'assurance est constituée du traitement indiciaire brut soumis à retenue pour pension ainsi que des composantes additionnelles retenues suivantes :
    - Nouvelle bonification indiciaire (NBI)
    - Charges patronales, dans la limite des charges dont est redevable la collectivité adhérente.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'assurance ainsi que tous documents afférents à cette décision,
- Autorise Monsieur le Maire à prévoir les crédits nécessaires au budget communal pour le paiement des cotisations correspondantes.

### 5°) Convention avec la Bibliothèque Départementale de la Manche 2026-2030

D20251202-03

Monsieur le Maire fait part d'une réunion de travail avec les services de la BDM concernant le renouvellement de la convention pour 2026-2030.

Le projet de la convention étant remis aux élus, il est proposé de valider la convention avec les services de la Bibliothèque Départementale de prêt comme suit, selon les règles suivantes :

- Bibliothèque départementale de prêt : rôle de conseils, prêt d'ouvrages/actions culturelles
- Services en ligne/presse
- Plateforme école/Handicap
- Festival « Histoire[s] d'en découdre »
- Ouverture au public/Objectif 15 heures par semaine

- Agent salarié
- Budget 4 000 €/an
- Accès internet

A l'unanimité, le conseil municipal accepte et charge Monsieur le Maire de signer le projet de convention avec les services de la BDM.

#### 6°) Achat de vélos pour l'école de la Chapelle Enjurer

D20251202-04

Le conseil municipal accepte l'achat de 3 vélos pour l'école de la Chapelle Enjurer pour un coût de 1 150€ TTC.

Cette dépense sera réalisée en investissement.

#### 7°) Location local – Le Tilia

D20251202-05

Monsieur le Maire informe ses collègues du départ de la prothésiste-ongulaire fin décembre 2025 et l'arrivée d'une psychopraticienne au 1<sup>er</sup> février 2026.

- Rappel : Le montant du loyer au 1<sup>er</sup> janvier 2025 du local 1.1 situé à l'étage est de 306.03 € HT, soit 367.24 € TTC + un forfait ménage de 50 € HT, soit 60 € TTC.
- Tarif révisé de 1% au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal chargent Monsieur le Maire de signer le bail avec Madame DAIGREMONT Laetitia.

#### 8°) Remboursement Assurance/Sinistre- Ecritures budgétaires de fin d'année.

D20251202-06

Monsieur le Maire fait part d'un remboursement de Groupama concernant un sinistre intervenu au niveau des barrières devant l'école primaire d'Hébécrevon.

Montant : 1 052.64€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'indemnité de 1 052.64€.

D20251202-07

Il est constaté des variations entre les inscriptions prévisionnelles budgétaires et les écritures comptables. Afin d'ajuster les crédits selon les imputations pour effectuer le suivi des Reste à Réaliser, Monsieur le Maire propose la Décision Modificative n°2 suivante :

- |                 |              |
|-----------------|--------------|
| ▪ D/2181        | - 50 015 €   |
| ▪ D/2135        | + 47 445 €   |
| ▪ D/2188        | + 3 464 €    |
| ▪ D/2151 202303 | - 2 034.96 € |
| ▪ D/2131 202501 | + 1 140.96 € |

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent la DM n°2 comme présentée ci-dessus.

#### 9°) Livre mémoire « Hébécrevon et la Chapelle Enjurer réunies dans l'Histoire ».

D20251202-08

Monsieur le Maire propose de compléter la délibération du 25 mars 2025 fixant les tarifs des ventes du livre Cobra :

- Habitant de Thèreal – 1 livre/foyer : 10 €
- Agent de la commune Titulaire ou contractuel : 10 €
- Personne ayant contribué à l'écriture du livre : 10 €
- Autre personne : 25 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent cette proposition.

#### 10°) Lotissement les Ombelles – Avenant 3

D20251202-09

Monsieur le Maire présente un avenant au contrat de mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de l'extension du lotissement les Ombelles sur la commune d'Hébécrevon.

Celui-ci a pour mission complémentaire le dépôt d'un permis d'aménager au lotissement les Ombelles, pour un coût de 1 800 € TTC.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre.

#### 11°) Eglise « Demande de subvention auprès de la Région Normandie »

D20251202-10

Monsieur le Maire précise que des recherches de subventions complémentaires ont été effectuées auprès du Conseil Régional :

- Un cabinet SPS sera choisi après mise en concurrence (moins disant)
- L'architecte préparera les consultations d'entreprises pour décision du conseil municipal en mars 2026.

Après avoir échangé, à l'unanimité, les membres du conseil municipal chargent Monsieur le Maire de :

- Déposer un dossier auprès de la Région
- Signer les documents s'y afférant.
- Prendre contact avec un cabinet SPS

#### 12°) Vidéo surveillance – Gendarmerie

Le conseil municipal propose d'informer les services de la gendarmerie que ce dossier sera étudié après les élections municipales de mars 2026.

#### 13°) Recherche investisseurs Lotissements LCE + Espace « Eco parc »

Monsieur le Maire propose de rechercher des investisseurs en vue de procéder à la vente des 2 sites suivants :

- Lotissement Raoul Dautry à La Chapelle Enjuger- permis d'aménager obtenu.
- Espace « Eco parc » à Hébécrevon- recherche d'investisseur avec viabilisation, construction et vente de maisons « clé en main ».

Le conseil municipal accepte cette démarche et valide les conditions de choix des investisseurs de cette manière :

- Qualité du projet 70 points
- Prix d'achat du terrain 30 points

Les membres du conseil municipal acceptent la proposition et chargent Monsieur le Maire de signer les actes s'y afférant à :

- L'unanimité, pour le site « lotissement Raoul Dautry » à La Chapelle Enjuger
- A la majorité, 2 abstentions, pour le site « Eco-parc »

Mr STREIFF François demande qu'un contact soit également pris pour la même réflexion concernant l'extension des Ombelles.

#### 14°) Informations

- Cérémonie des vœux du Maire le samedi 10 janvier 2026
- Distribution du Calendrier des Ordures Ménagères 2026 + Carte des vœux
- Reprise effectuée de 13 concessions
- Cérémonie à l'occasion de la Sainte-Barbe samedi 6 décembre 2025 à Saint-Lô.

|                             |                                   |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| Le Maire, Gilles QUINQUENEL | Le Secrétaire, Séverine LEPINGARD |
|                             |                                   |

| N° Délibération | Libellé                                                                          | Suite donnée |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| D20251202-01    | Approbation du PV du 14 octobre 2025                                             | Accepté      |
| D20251202-02    | Adhésion au contrat statutaires 2026                                             | Accepté      |
| D20251202-03    | Adhésion – Convention avec la Bibliothèque Départementale de la Manche 2026-2030 | Accepté      |
| D20251202-04    | Achat vélos – Ecole La Chapelle Enjuger                                          | Accepté      |
| D20251202-05    | Le Tilia – bail Mme Daigremont                                                   | Accepté      |
| D20251202-06    | Remboursement- Groupama                                                          | Accepté      |
| D20251202-07    | Ajustements des crédits de fin d'année                                           | Accepté      |
| D20251202-08    | Livre Cobra / Témoins                                                            | Accepté      |
| D20251202-09    | Lotissement les Ombelles – Avenant 3 MO                                          | Accepté      |
| D20251202-10    | Eglise- Dossier de subvention Région Normandie – Plan de financement             | Accepté      |